

FRAIS D'ADMISSION et D'INSCRIPTION

OBLIGATOIRES (avant la signature du contrat des services éducatifs)

Frais d'ouverture d'un dossier 50 \$
À l'admission seulement Non remboursables

Frais annuels d'inscription pour tous les niveaux 150 \$
À l'admission et une fois l'an, soit lors de la période officielle de réinscription Non remboursables

FRAIS POUR LES SERVICES ÉDUCATIFS

OBLIGATOIRES (payables selon la modalité choisie)

Frais de scolarité de 1^{re} à 5^e secondaire 3 125 \$
Avec un rabais de 200 \$ pour le 2^e enfant, 400 \$ pour le 3^e enfant et 600 \$ pour le 4^e enfant, en autant que les enfants fréquentent l'Institut toute l'année.
Le rabais est consenti uniquement aux enfants légalement reconnus (biologiques ou adoptifs).

Frais afférents
Location de manuels scolaires et de matériel technopédagogique, matériel scolaire, notes de cours, activités éducatives spéciales liées à la vie étudiante, à la psychoéducation, à l'éducation à la sexualité, au RCR ou à l'autodéfense, à la journée santé, frais d'encadrement, assurance scolaire (accident et voyage), programme d'aide à la réussite, plan d'activités du comité d'école (parents)

1^{re} secondaire 760 \$
 2^e à 5^e secondaire 735 \$

Contribution au développement de l'école (ex : Espaces Innovants) 75 \$
Par famille
 Non remboursables

FRAIS DE CONCENTRATIONS ET D'OPTIONS

OBLIGATOIRES (sortie éducative, scientifique, culturelle, sportive ou projet pédagogique)

Frais de concentrations en 1^{re} et 2^e secondaire 100 \$
Anglais, Arts et Multimédia, Sciences et Robotique, Sports et Plein air Non remboursables

Frais d'option sciences, en 3^e et 4^e secondaire 65 \$
Robotek et Omnisciences Non remboursables

Frais d'options sportives en 3^e, 4^e et 5^e secondaire 125 \$
Initiation aux loisirs en plein air, Naturo'Sport, Conditionnement physique et Plein air Non remboursables

Frais pour toutes autres options en 3^e, 4^e et 5^e secondaire 50 \$
Création 3D, Daily English and Projects, Initiation à l'entrepreneuriat, Arts et technologies numériques, Histoire du XX^e siècle Non remboursables

FRAIS DE TRANSPORT

FACULTATIFS

Transport urbain 605 \$
Si vous avez adhéré au transport urbain, vous devez acquitter les frais annuels suivants par enfant. Non remboursables

Transport scolaire
Si vous avez adhéré au transport scolaire, vous devez acquitter les frais annuels suivants par enfant.

Territoire régulier 1^{re} adresse 750 \$
 2^e adresse 375 \$
Hors territoire 1^{re} adresse 975 \$
 2^e adresse 488 \$
 Non remboursables

FONDATION KERANNA

FACULTATIFS - AVEC REÇU DE DON DE CHARITÉ POUR IMPÔTS

Soutien à l'aide à la scolarité et au Projet éducatif 50 \$
 Non remboursables

Soutien au projet majeur 100 \$
Équipement audiovisuel pour l'auditorium Non remboursables